

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION :

Location d'un mobil-home :Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée. La réservation est confirmée uniquement après réception du contrat complété, signé et accompagné de l'acompte. La prise en charge de la location se fait à partir du samedi 15h au samedi suivant 10h. 1 dépôt de garantie de 70 €uros sera demandé pour le ménage. Cette somme sera conservée si celui-ci n'est pas **rendu dans le même état de propreté qu'à l'arrivée**. Le jour de la prise en charge de la location, 1 dépôt de garantie de 300 euros sera demandé pour couvrir les éventuels dégâts et cette somme ne constitue pas une limite de responsabilité. Pour tout litige matériel, le dépôt de garantie sera conservé jusqu'à délibération des assurances. Tout locataire est tenu de couvrir sa responsabilité civile par un contrat d'assurance. Les cautions seront détruites dans un délai d'une semaine.Les hébergements sont loués pour un nombre de personnes indiqué au contrat lors de la réservation. Tout surnombre sera facturé en supplément au tarif en vigueur.

Location d'un emplacement :L'emplacement sera disponible à partir de 14h et devra être libéré à 12h le jour du départ. Pour les réservations d'emplacement d'une semaine minimum, l'acompte sera minimum de 50 € + les frais de dossier.Un dépôt de garantie de 25€ sera demandé pour le badge d'accès au camping.

Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée ou un départ anticipé. En cas de retard sur la date prévue, veuillez en aviser le gérant, sinon l'emplacement ou la location deviendront vacants 24 heures après la date mentionnée au contrat.Pour tout séjour, le solde sera réglé intégralement le jour de votre arrivée.Les résidents ou visiteurs journaliers devront être déclarés à la réception et devront effectuer le paiement suivant le tarif en vigueur. Si le résident ou visiteur ne règle pas son séjour, le locataire de l'emplacement ou du mobil-home devra s'acquitter de la facture.L'annulation de réservation doit se faire par courrier. Dans ce cas, si l'annulation intervient moins de 30 jours avant la date de location, l'acompte versé ne sera pas remboursé et si l'annulation intervient plus de 30 jours avant la date de réservation, 30% de l'acompte versé sera remboursé. Les frais de dossier ne sont en aucun cas remboursables.Un droit à l'image sera accordé pour une éventuelle communication sur la camping. Un seul animal domestique sera toléré par hébergement au tarif en vigueur. L'animal devra être vacciné et tenu en laisse. Pour l'accès à la piscine, les règles d'hygiène devront être respectées. Les shorts de plage sont strictement interdits, les bébés devront porter une couche spéciale baignade.TVA : Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10%